

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE-ET-MARNE

SOUS-DIRECTION ADMINISTRATION FINANCES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 13 AVRIL 2026

P.V. n° 145
Dossier n° 7

Objet : Demande d'autorisation de lancer et signer un marché relatif à la fourniture de produits surgelés pour les restaurants du SDIS 77

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1424-29,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne concernant la demande d'autorisation de lancer et signer un marché relatif à la fourniture de produits surgelés pour les restaurants du SDIS77,

Décide à l'unanimité,

- **D'autoriser la passation dudit marché public relatif à la fourniture de produits surgelés pour les restaurants du SDIS 77 ;**
- **De me donner délégation pour signer les pièces administratives se rapportant à ce marché ;**
- **De me donner délégation pour signer les avenants se rapportant à ce marché public à l'exception de ceux ayant une incidence financière supérieure ou égale à 5% par rapport au montant initial du marché.**